



***Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal***

---

**BATIK**

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication  
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS  
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

**N° 104 mars 2008**

---

**Sommaire**

---

**\*Editorial\***

Marché unique des télécommunications en Afrique de l'Ouest : A qui profite la dynamique ?

**\*Actualités\***

Projet de recherche sur l'influence des TIC sur le marché du travail

Remous sociaux à PCCI

Lancement d'un portail dédié au système de passation des marchés publics

Ouverture de nouveaux centres de production de passeports numérisés

Troisième conférence africaine sur les logiciels libres

Séminaire sur le repositionnement des télécentres

Une douzaine de stations de radios et de chaînes télévision menacées par le BSDA

**\*Politique\***

Consultation publique sur la transposition des directives communautaires de la CEDEAO

Création d'une redevance sur l'accès au réseau de télécommunications publiques

**Infrastructures et services**

Lancement expérimental du réseau 3G+ de la Sonatel

Résultats 2007 de la Sonatel : Baisse du fixe et forte croissance du mobile

**\*Projets\***

Sudatel devrait lancer ses activités d'ici mai 2008

L'Etat envisage de doter 126 lycées d'une salle informatique

**\*Rendez-vous\***

SatCom Africa 2008 (Johannesburg, 7-10 avril 2008)

5<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AFUR (Accra, 27-28 avril 2008)

---

## Editorial

---

### Marché unique des télécommunications en Afrique de l'Ouest : A qui profite la dynamique ?

La libéralisation de l'économie impulsée par les Etats-Unis depuis les années 80 a entraîné, un peu partout dans le monde, le développement de marchés régionaux fonctionnant sur la base d'une réglementation plus ou moins harmonisée. L'Afrique n'échappe pas à cette dynamique même si le processus d'intégration économique y est encore balbutiant et par ailleurs inégal selon les sous régions. Dans le secteur des télécommunications, l'émergence de marchés régionaux dans les différentes parties du continent africain se fait dans le cadre de deux dynamiques parallèles mais complémentaires, à savoir celle impulsée par les opérateurs et celle initiée par les états à travers les communautés économiques régionales (CER). Cependant, force est de reconnaître que la démarche enclenchée par les opérateurs est beaucoup plus avancée que celle des états, puisque ceux-ci ont d'ores et déjà créés des réseaux régionaux en unifiant d'une part leurs offres de services et leurs tarifs et en supprimant d'autre part les frais d'itinérance (roaming) pour leurs clients. Ainsi en Afrique de l'Ouest, Celtel, MTN, Orange et Tigo disposent de réseaux qui couvrent plusieurs pays. Sur un autre plan, l'existence de l'Association des régulateurs de l'Afrique de l'Ouest (ARTAO), plus connue sous le sigle anglais de WATRA, créée officiellement en novembre 2002 mais effectivement initiée en 2000 a largement contribué, ne serait-ce qu'informellement à l'harmonisation de la régulation à l'échelle régionale. Mieux, au sein de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) ont été créées des structures de coordination et de concertation entre les principaux acteurs du secteur des télécommunications telles que le Comité des régulateurs des télécommunications (CRTEL) et la Conférence des opérateurs et fournisseurs de services de télécommunications (COFTEL). Cela étant, bien que l'UEMOA a retenu le 23 mars 2008 comme date limite pour la transposition des directives relatives à l'harmonisation des cadres législatif et réglementaire concernant les communications électroniques adoptées en décembre 2005 et que la CEDEAO s'était donnée six mois à partir de janvier 2007 pour effectuer la même opération, tout indique que le processus ne sera pas exécuté dans les délais prévus tandis que les opérateurs poursuivent la construction de réseaux régionaux à travers l'acquisition de licences et une offre de services harmonisée. Dans ce contexte, le processus de transposition des directives communautaires de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans les législations nationales, même s'il constitue un pas important vers la création d'un marché régional des télécommunications, ne fait qu'officialiser sur le plan juridique une réalité déjà largement palpable sur le terrain. Cela étant, force est de constater qu'à l'exception notoire de MTN, les opérateurs à dimension régionale existant actuellement en Afrique de l'ouest sont tous étrangers au continent qu'il s'agisse d'Orange majoritairement détenu par des capitaux français, de Celtel propriété de capitaux koweïtiens ou encore de Tigo dont le principal actionnaire est un holding suédois. En dernier ressort, il apparaît que la création d'un marché unique des télécommunications en Afrique de l'Ouest profite essentiellement aux opérateurs étrangers à l'Afrique qui, après s'être approprié la plupart des opérateurs historiques dans le cadre des politiques de libéralisation du secteur des télécommunications se voient aujourd'hui offrir les conditions d'augmenter leurs profits sans que cela ne profite guère à l'Afrique.

**Amadou Top  
Président d'OSIRIS**

---

## Actualités

---

### \* Projet de recherche sur l'influence des TIC sur le marché du travail

En partenariat avec le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), l'Office national de formation professionnelle (ONFP) a organisé le 26 mars 2008 un atelier de lancement du projet de recherche sur « l'influence des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur les mutations du marché du travail au Sénégal ». Grâce aux résultats de ce projet, l'ONFP se fixe pour objectif d'être en mesure d'élaborer une politique de formation professionnelle qui soit mieux en adéquation avec les besoins du marché du travail.

ONFP : <http://www.onfp.sn/>

### \* Remous sociaux à PCCI

Le 21 mars 2008, neuf conseillers commerciaux travaillant pour le centre d'appel Premier Call Center International de Dakar (PCCI) qui revendiquaient le paiement de primes non payées ont été licenciés pour « faute lourde » par la direction de cette entreprise qui compte 700 positions de travail et 1400 employés. Quelques jours plus tard, les employés licenciés ont organisé une conférence de presse pour dénoncer l'environnement de travail qui règne à PCCI et se caractérise par des retards de salaires, une forte pression dans le travail, l'absence de couverture sanitaire, de nombreux abus de pouvoir, l'humiliation du personnel et des licenciement abusif.

PCCI : <http://www.pcci.fr/>

### \* Lancement d'un portail dédié au système de passation des marchés publics

Le 18 mars 2008, Ibrahima Sarr, Ministre délégué chargé du Budget, a procédé hier, au lancement d'un portail dédié au système de passation des marchés publics mis en œuvre par la Direction centrale des marchés publics (DCMP). Les objectifs visés par ce système sont la transparence des marchés publics et la fourniture d'information en temps réel sur les réalisations envisagées, les modes de passations des marchés, les attributions, etc.

Portail des marchés publics du Sénégal : <http://www.marchespublics.sn/>

### \* Ouverture de nouveaux centres de production de passeports numérisés

Dans le cadre du déploiement de l'infrastructure nécessaire à la mise en place des passeports numérisés, après ceux de Paris (France) et de Touba (Sénégal), deux nouveaux centres de production ont été inaugurés le 17 mars 2008 à Tivaouane et le 29 mars 2008 à Saint-Louis.

### \* Troisième conférence africaine sur les logiciels libres

Après les deux premières éditions qui ont respectivement eu lieu en 2004 au Cap (Afrique du Sud) et en 2006 à Nairobi (Kenya), la troisième conférence africaine sur les logiciels libres (IDELO3) s'est déroulée du 16 au 20 mars 2008 à Dakar (Sénégal). Organisée par la Fondation africaine des logiciels libres et de sources ouvertes (FOSSFA) sur le thème « Réussir l'économie du savoir », elle a réuni plus de 200 participants francophones, anglophones et lusophones.

\* Séminaire sur le repositionnement des télécentres

Les 15 et 16 mars 2008, l'Union nationale des exploitants de télécentres et téléservices du Sénégal (UNETTS) a organisé un séminaire sur le thème « le repositionnement des télécentres ». Cette manifestation était essentiellement destinée à informer les membres de l'UNETTS sur le projet de repositionnement des télécentres initié par l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) dans le cadre d'un consortium regroupant l'initiative Partnerships for Technology Access (PTA) de Microsoft, l'USAID, la Sonatel, Arc informatique, la BICIS, Ecobank, PlaNet Finance et Microcred. Ce projet vise à faciliter la migration des télécentres qui traversent une crise aigue compte tenue de la progression de la téléphonie et de l'évolution de l'environnement des télécommunications vers des structures offrant une large gamme de téléservices. Il comporte deux volets essentiels à savoir la facilitant de l'accès au crédit pour l'acquisition de l'équipement informatique et le renforcement de capacité des exploitants de télécentres à travers des formations en management, à l'utilisation des TIC, à la maintenance de base de l'équipement informatique.

\* Une douzaine de stations de radios et de chaînes télévision menacées par le BSDA

Suite à la saisie du Tribunal régional de Dakar par le Bureau sénégalais du droit d'auteur (BSDA), douze stations de radio et de chaînes de télévisions devant entre 16 336 538 de Francs CFA et 1.332.000 de Francs CFA pourraient se voir interdire d'émettre si elles ne se soumettent pas aux requêtes d'injonction de payer qui vont leur être adressées. Le paiement des redevances dues par les médias audiovisuels sénégalais au BSDA en échange de l'exploitation de son répertoire musical est une question récurrente qui touche même l'audiovisuel public. Pour mémoire, le projet de loi sur le droit d'auteur et les droits voisins préparé par le BSDA a été adopté par l'Assemblée nationale le 30 novembre 2007 et le 15 janvier 2008 par le Sénat.

BSDA : <http://www.bsda.sn/>

---

## Politique

---

\* Consultation publique sur la transposition des directives communautaires de la CEDEAO

L'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a lancé, à travers son site web, une consultation publique sur la transposition dans la législation sénégalaise de six textes juridiques relatifs à la mise en place d'un marché commun des TIC adoptés le 19 janvier 2007 par la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Ces actes additionnels au Traité de la CEDEAO adopté le 28 mai 1975 sont les suivants :

- Acte additionnel A/SA 1/01/07 relatif à l'harmonisation des politiques et du cadre réglementaire des secteurs des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Acte additionnel A/SA 2/01/07 relatif à l'accès et à l'interconnexion des réseaux et services du secteur des TIC
- Acte additionnel A/SA 3/01/07 relatif au régime juridique applicable aux opérateurs et fournisseurs de services
- Acte additionnel A/SA 4/01/07 relatif à la gestion du plan de numérotation.
- Acte additionnel A/SA 5/01/07 relatif à la gestion du spectre de fréquences radioélectriques

- Acte additionnel A/SA 6/01/07 relatif à l'accès universel/service universel.

ARTP : <http://www.artp.sn/>

\* Création d'une redevance sur l'accès au réseau de télécommunications publiques

Le Conseil des ministres du 21 février 2008 a examiné et adopté un projet de loi instituant une redevance sur l'accès ou l'utilisation du réseau de télécommunications publiques (RUTEL).

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

---

## Infrastructures et services

---

\* Lancement expérimental du réseau mobile 3G+ de la Sonatel

A l'occasion du 11<sup>ème</sup> sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), la Sonatel a procédé au lancement expérimental de son réseau mobile 3G+. S'appuyant sur la technologie High Speed Downlink Packet Access (HSDPA) qui offre des débits de transmission de données allant jusqu'à 1,8 Mbit/s, le standard 3G+ facilite l'utilisation des applications multimédia (visiophonie, télévision sur mobile, diffusion de contenus vidéo et audio, etc.). Pour mémoire, la première génération (1G) apparue au début des années 80, reposant essentiellement sur les standards analogiques de type AMPS, TACS et ETACS, autorisait simplement le transfert de la voix. L'arrivée de la 2<sup>ème</sup> génération (2G), au début des années 90, a marqué le passage à l'ère numérique avec les standards GSM, CDMA et TDMA permettant le transfert de la voix et des données avec un débit maximal de 9,6 kbps. Le standard GPRS, également baptisé 2,5G et actuellement utilisé par Orange et Tigo, permet des débits réels de l'ordre de 40 kbps tandis que le standard EDGE, également connu sous l'appellation 2,75G, offre des débits réels de l'ordre de 171 Kbps tandis que la 3G procure des débits réels de l'ordre de 384 kbps.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

\* Résultats 2007 de la Sonatel : Baisse du fixe et forte croissance du mobile

La note sur les résultats 2007 de la Sonatel indique que le parc de téléphones fixes a connu une baisse de 4,77% passant de 282 573 à 269088 abonnés du fait essentiellement de la résiliation d'un grand nombre de lignes de télécentres. L'année 2007 a en effet enregistré une baisse d'activité de 47% de la téléphonie publique, qui survient après la baisse de 16% notée en 2006, liée à la concurrence de la téléphonie mobile et à l'introduction des formules de micro paiement et de prépaiement sur le fixe. Par contre, en matière de téléphonie rurale, le nombre de villages couverts par la téléphonie fixe est passé 4000 à la 2006 à plus de 12000 à la fin 2007. S'agissant de la téléphonie mobile, 400 nouvelles stations ont été intégrées dans le réseau de la Sonatel et le nombre d'abonnés réel s'établit désormais à 2 512 300, soit 70,8% de part du marché, en progression de seulement 21,43% par rapport à l'année 2006 en raison notamment des effets de la décision de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) de rendre obligatoire l'identification des abonnés. Pour ce qui est d'Internet, le débit de la bande passante internationale a été porté de 1,24 Gbps à 1,7 Gbps et le nombre de clients de l'ADSL a augmenté de 27,5% passant de 28 756 à 37320 abonnés. En 2007, les investissements du Groupe Sonatel au Sénégal se sont élevés à 84 232 millions de FCFA dont 28 143 millions de FCFA pour Sonatel SA et 56 089 millions de FCFA pour

Sonatel Mobiles. Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Sonatel au Sénégal s'est quant à lui élevé à 340 813 millions de FCFA dont 156 282 millions de FCFA pour Sonatel SA (téléphonie fixe), 182 036 millions de FCFA pour Sonatel Mobiles (téléphonie mobile) et 2 495 millions de FCFA pour Sonatel Multimédia (Internet). Le résultat net consolidé du Groupe Sonatel dans sa totalité (Guinée, guinée Bissau, Mali et Sénégal), s'élève à 161 205 millions de Fcfa, en hausse de 9,95% par rapport à 2006 avec une marge nette (ratio Résultat net/CA) de 34,3%. Les activités mobiles au Sénégal et au Mali contribuent à hauteur de 84,5% au résultat d'exploitation consolidé contre 21,6% pour l'activité fixe tandis que la contribution des filiales en démarrage a été négative en 2007.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

---

## Projets

---

\* Sudatel devrait lancer ses activités d'ici mai 2008

Selon l'hebdomadaire Jeune Afrique, Sudatel, qui s'était vu attribuer une licence de téléphonie globale en septembre 2007, devait lancer ses activités au plus tard début mai 2008. Sudatel, qui pourra être présent sur les réseaux fixe et mobile, ainsi que sur l'Internet, envisage d'investir quelques 350 milliards de francs CFA de manière à pouvoir être opérationnel.

Sudatel : <http://www.sudatel.net/>

\* L'Etat envisage de doter 126 lycées d'une salle informatique

Le ministre de l'Education, le Pr. Moustapha Sourang a déclaré que l'Etat avait le projet d'informatiser 126 lycées du Sénégal. Dans ce cadre, chaque établissement sera doté d'une salle informatique de 30 ordinateurs pour les professeurs et d'une autre de 30 ordinateurs destinée aux élèves ainsi que des équipements tels des imprimantes et des photocopieuses.

Ministère de l'Education : <http://www.education.gouv.sn/>

---

## Rendez-vous

---

\* SatCom Africa 2008 (Johannesburg, 7-10 avril 2008)

SatCom Africa, conférence spécialisée sur les télécommunications par satellite qui en est à sa onzième édition, se déroulera du 7 au 10 avril 2008 à Johannesburg (Afrique du Sud).

SatCom Africa 2008 : <http://www.satcomafrika.com/>

\* 5<sup>ème</sup> assemblée générale de l'AFUR (Accra, 27-28 avril 2008)

Le Forum africain pour la régulation des secteurs publics (AFUR), créé en 2002, dont la priorité majeure est la régulation des services de l'énergie, des télécommunications, de l'eau, de l'assainissement et des transports, tiendra sa cinquième assemblée générale annuelle du 27 au 30 avril 2008 à Accra (Ghana). Le thème de cette conférence est « Pour une régulation non-discriminatoire, la promotion de la concurrence et la protection des investissements ».

AFUR : <http://www.afurnet.org/>

---

Envoyez-nous vos informations : [osiris@osiris.sn](mailto:osiris@osiris.sn)

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>

---



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons  
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)

Osiris, mars 2008.

---